TARIFICATION 2026 / 2027

Les tarifs pour les prestations repas, ALAE forfait mensuel, ALAE Pause méridienne UNIQUEMENT et ALAE Mercredi sont fonction du quotient familial figurant sur l'attestation CAF fournie par les parents lors de l'inscription du ou des enfants. En cas de changement du quotient familial en cours d'année, transmettre au service scolaire et périscolaire la nouvelle attestation. La prise en compte de celle-ci sera effective à partir du mois suivant le dépôt. Dans le cas où aucune attestation ne soit déposée, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Tarification FORFAIT ALAE MENSUEL JUILLET (sans repas)

Quotient familial	Commune
	Prix par mois par enfant
0.00 à 530	2.00 €
530.01 à 670	2.60 €
670.01 à 1000	3.20 €
1000.01 à 1200	4.00 €
1200.01 à 2000	5.00 €
2000.01 et plus	7.00 €

Quotient familial	Hors Commune
0 à 1000	7.00 €
1000.01 et plus	7.00 €

Attention les goûters ne sont pas fournis par l'ALAE

Tarification FORFAIT ALAE Pause méridienne UNIQUEMENT JUILLET (sans repas)

Quotient familial	Commune
	Prix par mois par enfant
0.00 à 530	1.10 €
530.01 à 670	1.30 €
670.01 à 1000	1.40 €
1000.01 à 1200	1.50 €
1200.01 à 2000	1.90 €
2000.01 et plus	2.20 €

Quotient familial	Hors Commune
0 à 1000	2.70 €
1000.01 et plus	3.00 €

Attention les goûters ne sont pas fournis par l'ALAE